

L'ANRT a accueilli du 13 au 15 septembre 2012 quatre cadres de l'Autorité de Régulations des Télécommunications et des Postes du Sénégal (ARTP) venus s'enquérir de l'expérience de l'ANRT en matière de Service Universel des télécommunications. Ladite délégation se compose comme suit :

- M. Mohamed TALL, Président du groupe de travail du Service Universel ARTP et Chef de délégation ;
- M. Omar DIOP, Financier ARTP ;
- M. Mamadou SARR, Economiste ARTP ;
- Mme Marième Thiam NDOUR, Représentante du Ministère en charge des Télécommunications.

L'ANRT et l'ARTP du Sénégal sont liées par un protocole de coopération signé le 7 février 2003.

<https://www.anrt.ma/ar/node/1214> **Source URL:** ^{رجوع}